

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université ».

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH;

ARRETE 2016/012 du 9 septembre 2016 portant nomination pour le jury du Diplôme et du Post Master du Centre Michel Serres (DiMS et PoMS)

Article 1 :

Sur proposition de Monsieur Marc LE COQ, directeur du Centre Michel Serres, sont nommés membres du jury DiMS et PoMS qui se tiendra le 30 septembre 2016 :

- Marco BERTILORENZI
- Charles-Henri D'ARCIMOLES
- Simon d'HENIN
- Arnaud JEROME
- Fabrice MANTELET
- Isabelle MILLER
- Bernard MOISE
- Maribel PINO
- Jean-Claude RUANO BORBALAN
- Pierre VIRNOT
- Marina WAINER
- Manuel ZACKLAD

Article 2 :

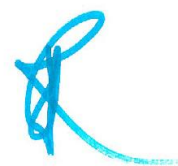
Monsieur Marc LE COQ, Directeur du Centre Michel Serres est nommé Président du jury DiMS et PoMS 2016.

Article 3 :

Le jury du DiMS et PoMS du Centre Michel Serres se réunit valablement si la moitié, au moins de ses membres, est présente.

Article 4 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Jean-Luc DELPEUCH